

Extrait du site UGTG.org

url : <http://ugtg.org/spip.php?article1479>

Kanaky : Grève générale mercredi 22 juin 2011 à l'appel de l'USTKE

- International -

Date de parution : 21 juin 2011

Date de mise en ligne : lundi 20 juin 2011

Mis à jour le : lundi 20 juin 2011

UGTG.org

Grève générale le mercredi 22 juin 2011

[{JPEG}]

L'Emploi local et le Rééquilibrage constituent deux éléments essentiels dans le dispositif de l'Accord de Nouméa, Accord politique signé en novembre 1998 et qui engage le Pays jusqu'en 2014.

Objectifs à atteindre :

1. Mettre en place une loi du pays visant à protéger et à promouvoir l'emploi local en faveur des personnes durablement établies dans le Pays ; c'est la notion de « Citoyenneté » qui doit être privilégiée.
2. Favoriser, par des mesures volontaristes, l'accession des kanak aux postes à responsabilités tant dans le secteur public que dans le secteur privé, et reconnues par les signataires comme « une impérieuse nécessité ».

Aujourd'hui, au mépris d'une loi du pays sur l'emploi local votée le 27 juillet 2010 par le congrès de la Nouvelle Calédonie, au mépris de difficiles négociations en cours entre les partenaires sociaux visant à définir ses modalités d'application à travers l'instauration des durées de résidence, des structures de placement et d'intérim, telle MANPOWER, mettent en place une stratégie attractive (transport-hébergement-installation) pour la proposer à ceux qui veulent découvrir l'Eldorado calédonien.

L'USTKE constate aujourd'hui que des emplois dans les secteurs comme le commerce, l'industrie, le BTP sont de plus en plus pourvus par de la main d'oeuvre étrangère transitant par des filières de recrutement organisées. Alors que nous disposons dans le Pays des compétences suffisantes et nécessaires pour occuper ces emplois.

Le même constat vaut pour le secteur public où, en l'absence de dispositif régissant l'accès à la Fonction publique de Nouvelle Calédonie, les citoyens du Pays et les Kanak en particulier sont de moins en moins visibles dans les différentes administrations et Etablissements publics de NC. A cet égard, les statistiques sur les recrutements par voie de concours externes dans les différentes catégories (A B C D) sur les dernières années, font apparaître qu'un pourcentage important des lauréats, sont issus de l'immigration. Notre jeunesse est aujourd'hui en situation d'interrogation légitime quant à son avenir et ses projets de vie.

L'USTKE, organisation syndicale engagée pour l'émancipation et l'accession de KANAKY à sa pleine souveraineté, exige du gouvernement et des pouvoirs publics (NC - ETAT) :

[-] que des mesures soient prises pour contrôler l'Immigration avec comme objectif : protéger l'Emploi local et lutter contre l'exclusion des Citoyens du Pays au risque de mettre en danger les grands équilibres sociaux et politiques de la NC ;

[-] que la loi du pays visant à protéger et promouvoir l'Emploi local dans la Fonction publique de NC soit mise en chantier et votée dans les meilleurs délais ;

[-] que la problématique « REEQUILIBRAGE » en faveur de l'Emploi Kanak soit au coeur de l'Agenda social du gouvernement.

Interpelle et met en garde les structures de recrutement par intérim qui voudraient jouer aux apprentis-sorcier en contournant les dispositifs législatifs du Pays, favorisant et cautionnant de fait une politique d'immigration à travers l'Emploi.

Interpelle les partenaires sociaux, et les organisations patronales, en particulier sur leur responsabilité à vouloir, à travers les négociations au sein des instances du dialogue social (CDS) remettre dans les circuits de l'Emploi, ceux qui ont en été écartés par la loi du pays sur l'Emploi local. Toujours sous le fallacieux

prétexte que les Citoyens calédoniens ne sont pas assez formés.

Interpelle l'Etat sur sa responsabilité quant à la formation des cadres kanak dans les domaines relevant des compétences régaliennes.

L'USTKE, pour avoir été à l'origine de la revendication sur la protection de l'Emploi local et le Rééquilibrage, prend aujourd'hui toute la mesure de la gravité de la situation.

Elle appelle la population et la jeunesse en particulier à venir nombreux participer à la mobilisation.

Les garanties de stabilité et de cohésion sociale de notre Pays sont aujourd'hui menacées.

ON N'A PAS LE DROIT DE LAISSER FAIRE.

SOYONS TOUS LA POUR LE DIRE HAUT ET FORT CE MERCREDI 22 JUIN 2011.

Rendez-vous au Mwâ Kâa à partir de 8 heures .

Début de la marche : 13 heures .

Le Bureau Confédéral.

Source : [USTKE](#)